L'OFFICIER DU MINISTERE PUBLIC
PRES LE TRIBUNAL DE POLICE DE
BOBIGNY
93-115, Rue DE LA REPUBLIQUE
93000 BOBIGNY

CLASSEMENT SANS SUITE

L'Officier du Ministère Public

à

MAITRE DEHAN & SCHINAZI
174 RUE DE COURCELLES
75017 PARIS

Références à rappeler :

Référence :
Rédacteur :

Maître,

pour l'(les) infraction(s) suivante(s):

- 1 fois **006096** CONDUITE D'UN VEHICULE SANS LAISSER UNE DISTANCE DE SECURITE AVEC LE VEHICULE QUI PRECEDE ART.R.412-12 §I, §II C.ROUTE. ART.R.412-12 §V C.ROUTE.
 Infraction(s) relevée(s) à dans le sens en date du par procès verbal n° dressé par avec le(s) véhicule(s) immatriculé(s) :

Après examen de votre réclamation et du procès-verbal, j'ai procédé au classement sans suite de cette (ces) contravention(s).

La Trésorerie Amende de Seine-Saint-Denis a été informée par nos services, de l'annulation de l'amende forfaitaire majorée.

Une demande de restitution de points a été transmise par nos soins au Ministère de l'Intérieur (le cas échéant).

Dans le cas où votre client(e) aurait effectué le règlement partiel ou total de cette majoration (à titre de paiement ou de consignation),il (elle) sera remboursé(e) ultérieurement par la Trésorerie Amende de Rosny-sous-bois.

Je vous prie d'agréer, Maître, l'expression de mes salutations distinguées.

Fait à BOBIGNY, *le 08/10/2026*

L'OFFICIER DU MINISTERE PUBLIC
Le Commandant de Police

